

Critères de spectacle 2018



COMITÉ SPECTACLE

Coordonnatrice de production : Julie Chartier

Co-Directrice artistique : Vicky Hulmann

Co-Directrice artistique : Mélanie Quintal

Pour nous rejoindre : spectacle@cparv.org

INSCRIPTION

L'inscription au spectacle est ouverte à tous les patineurs membres du CPARV et qui sont inscrits à un minimum d'un bloc de glace à l'hiver 2017-2018 avant le 30 novembre 2017, à l'exception des patineurs du pré-patinage plus et patinage plus qui seront inscrits pour la session à partir de janvier.

Date limite d'inscription pour le spectacle : 15 février 2018

Date limite pour le paiement du frais d'inscription : 16 mars 2018

La date limite des tests pour la classification des patineurs est le 15 décembre 2017.

Frais d'inscription

Les frais d'inscriptions au spectacle pour les patineurs des groupes A, B et C et des patineurs de synchro seront d'un montant de **25\$/numéro**, et devront être payés en entier à la date limite du 16 mars 2018. Le montant total de votre inscription (selon le nombre de numéros et les montants amassés lors des campagnes de financement) vous sera communiqué dans la semaine du 5 mars 2018.

N.B. Dans le cas des couples, les partenaires n'auront pas à déboursier les frais d'inscription au spectacle.

Les frais d'inscription pour les patineurs du semi-privé, patinage plus et pré-patinage plus seront de 30\$ et devront être payés en entier à la date limite du 16 mars 2018.

Les patineurs pourront participer aux campagnes de financement et amasser de l'argent qui pourra être appliqué sur leur frais d'inscription (voir section campagnes de financement).

Les patineurs devront participer obligatoirement **à la générale du vendredi 27 avril ainsi qu'aux représentations des 28 et 29 avril 2018**

Tous les patineurs qui participent au spectacle doivent assister à au moins 75% des répétitions. La semaine du spectacle, les répétitions sont obligatoires pour tous les patineurs. Des répétitions supplémentaires pourraient être programmées durant la semaine précédente au spectacle. Veuillez vous assurer que votre enfant soit présent aux trois représentations du spectacle, car il est important pour son ou sa partenaire de numéro qu'il/elle soit présent(e).

CLASSIFICATION DES PATINEURS EN PRIVÉ

Les patineurs privés seront classés dans les groupes selon les critères énumérés ci-dessous, toutefois dans le souci d'équilibrer la force et le nombre de patineurs dans chacun des groupes, le comité spectacle se réserve le droit de changer certains patineurs de groupe. Une demande peut être adressée au comité spectacle pour une demande de changement.

Les patineurs des groupes A et B participeront à 3 numéros de groupe (numéros d'introduction, finale et un numéro) tandis que les patineurs du groupe C participeront à 4 numéros de groupe (numéros d'ouverture et finale et 2 numéros supplémentaires).

Groupe A

Les patineurs de ce groupe doivent avoir réussi l'étape 5 et être en cours privé avant le 15 décembre 2017.

Groupe B

Les patineurs de ce groupe doivent avoir compétitionné au niveau STAR 2 ou plus à la saison
2016-2017

OU

avoir réussi le test Préliminaire en style libre avant le 15 décembre 2017

OU

avoir réussi le test STAR 3 ou STAR 4 en style libre avant le 15 décembre 2017

Groupe C

Les patineurs de ce groupe doivent avoir réussi le test Junior Bronze en style libre avant le 15 décembre 2017.

OU

avoir réussi le test STAR 5 en style libre avant le 15 décembre 2017.

CRITÈRES POUR LES SOLOS

Il est à noter qu'un même patineur ne peut obtenir plus d'un solo lors du spectacle.

Patineurs OR en style libre

Tous les patineurs ayant réussi le test Or en style libre avant la date limite des tests auront la possibilité d'obtenir un solo au spectacle de l'édition 2018.

Championnat Section A

Tous les patineurs ayant réussi à se classer sur l'équipe du Québec de la saison en cours au Championnat de section A, auront la possibilité d'obtenir un solo lors du spectacle de l'édition 2018.

Jeux de la participation

Tous les patineurs ayant réussi à se classer dans les 3 premières positions de leur catégorie aux Jeux de la participation auront la possibilité d'obtenir un solo lors du spectacle de l'édition 2018.

Finale Provinciale Star (Michel-Proulx)

Tous les patineurs ayant réussi à se classer dans les 3 premières positions de leur catégorie à la Finale Provinciale, auront la possibilité d'obtenir un solo lors du spectacle de l'édition 2018.

CRITÈRES POUR LES TRIOS/QUATUOR

Tous les patineurs ayant réussi le test Senior Bronze en style libre avant la date limite des tests seront éligibles pour performer en trio/quatuor au spectacle 2018.

Il est à noter qu'un même patineur ne peut obtenir plus d'un trio/quatuor lors du spectacle.

CRITÈRES POUR LES MINI-DUOS D'INTRODUCTION

Tous les patineurs ayant réussi le test Junior Bronze OU STAR 5 en style libre avant la date limite des tests seront éligibles pour performer un mini-duo d'introduction au spectacle 2018.

Il est à noter qu'un même patineur ne peut obtenir plus d'un mini-duo lors du spectacle.

CRITÈRES POUR LES PATINEURS PPP ET PP

Tous les patineurs de ces catégories sont éligibles. Ils s'engagent à participer aux 3 représentations qui auront lieu lors de la tenue du spectacle.

Note : Le choix des assistants pour ces numéros seront faits par tir au sort parmi tous les assistants éligibles qui ont aidé à enseigner à au moins 15 reprises lors de la saison 2017/18.

CRITÈRES POUR LE SEMI-PRIVÉ

Tous les patineurs de cette catégorie sont éligibles pour participer au spectacle s'ils sont inscrits pour la saison 2017/18. Ils s'engagent à participer aux 3 représentations qui auront lieu lors de la tenue du spectacle.

CRITÈRES POUR LES ÉQUIPES DE SYNCHRO

Tous les membres des équipes de synchro de la saison 2017/18 sont éligibles pour performer avec leur équipe au cours du spectacle. Dans la mesure du possible, leur numéro devra s'harmoniser avec le thème du spectacle.

CRITÈRES POUR LE NUMÉRO DE DANSE

Les patineurs pratiquant les danses Senior Argent ou plus au 15 décembre 2017 pourront participer au numéro de danse.

CRITÈRES POUR LE NUMÉRO NOSTALGIE

Tous les entraîneurs, anciens entraîneurs et anciens patineurs du CPARV âgés de plus de 18 ans sont éligibles pour performer lors de ce numéro.

Note : Une même personne ne peut participer à ce numéro ET à un numéro de patineur régulier.

CRITÈRES POUR LES ASSISTANTS(ES) DE PROGRAMME

Pour être éligible au numéro des Assistants(es) de programme, les patineurs-assistants doivent avoir enseigné un minimum de 15 semaines aux cours PP/PPP de la saison 2017/18.

CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Les participants au spectacle auront la chance de financer leurs frais d'inscription en participant à diverses campagnes de financement au cours de la saison.

Vente de citrouilles

Une vente de citrouilles aura lieu samedi le 15 et dimanche le 16 octobre 2017 entre 8 h et 17 h.

Nous invitons les parents et les patineurs à venir donner du temps pour aider à la vente et apporter les citrouilles vendues dans les véhicules. **Pour chaque heure de bénévolat**, un montant de **4,00\$** sera appliqué sur les frais d'inscription au spectacle. De plus, pour chaque heure de bénévolat, vous obtiendrez une participation au tirage d'un iPad. Le tirage aura lieu lors de la pratique générale du 27 avril 2018.

Les citrouilles seront en vente au prix de 1 pour 8,00\$ et 2 pour 12,00\$. Passez le mot!

Vente de bûches de Noël

Encore une fois, une vente de bûches de Noël se tiendra au courant du mois de novembre 2017. La remise des bûches se fera à l'aréna en décembre, la date exacte sera transmise dès qu'elle sera confirmée.

2,00\$ pour chaque bûche vendue sera appliqué sur les frais d'inscription au spectacle. De plus, pour chaque 8 bûches vendues, vous obtiendrez une participation au tirage d'un iPad. Le tirage aura lieu lors de la pratique générale du 27 avril 2018.

Toutes les informations détaillées sur chacune des campagnes de financement vous seront transmises au cours de la saison.

Il est probable que d'autres campagnes de financement s'ajoutent à celles déjà planifiées!